

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *John A. Macdonald* et autres comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 18 avril, 1872.

Résolu,— Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé l'Honorable Sir *G. E. Cartier*, les Honorables messieurs *Anglin, Blanchet, Campbell, Chauveau, Dorion*, l'honorable Sir *A. T. Gall*, les honorables messieurs *Gray, Howe, Macdonald (Cornwall), McDougall (Lanark), Smith (Westmorland)* et *Tupper*, messieurs *Barthe, Curtwright, Bellerose, Mills, Street, Bown, Archambault* et *Ault*, pour aider M. l'orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres du comité conjoint de la Bibliothèque.

Ordonné, Que l'honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et ils se sont retirés.

Un message de la Chambre des Communes par M. *Brousseau* et autres comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES.

Jeudi, 18 Avril, 1872.

Résolu,— Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres, au sujet des impressions du Parlement, et pour informer leurs Honneurs que les Membres du comité permanent des impressions, savoir : Messieurs, *Beaty Bellerose, Bourassa, Brousseau, Bowell, Ferguson, Godin*, l'Honorable M. *Howe*, M. *Macdonald, (Lunenburg)*, l'Honorable M. *Mackenzie*, et Messieurs, *O'Connor, Simard, Stephenson, Thompson, (Cariboo)*, et *Young*, agiront comme Membres du dit Comité conjoint des impressions.

Ordonné, Que M. *Brousseau*, porte le dit Message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et ils se sont retirés.

Alors sur motion de l'Honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Bésolu, Que Les Honorables Messieurs *Aikins, Bureau, Burnham, Carrall, Chapais, Dumouchel, Ferguson, Girard, Hazen, Holmes, Locke, Olivier, Reesor, Sanborn, Simpson*, et *Skead*, nommés pour composer un comité pour surveiller les impressions durant la présente session, soient chargés d'agir de la part de cette Chambre avec le Comité de la Chambre des Communes comme Comité conjoint des deux Chambres sur les impressions.

Ordonné, Que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des Maîtres en Chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour le Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Statuts du *Canada*, a été lu la seconde fois.